

## Sûr, pratique et gratuit, en toute tranquillité d'esprit. Seulement avec postel<sup>MC</sup>.

Recevez, consultez, payez et archivez vos factures d'eau de la ville de Winnipeg grâce à votre boîte postel<sup>MC</sup> GRATUITE. Pour l'obtenir, visitez **postel.ca** ou consultez les services en ligne des principales banques.

## Participez au concours J'y gagne avec postel<sup>MC</sup> : 1500 prix seront remis.

Inscrivez-vous dès maintenant. Trois tirages mensuels seront effectués et 500 prix de 100 \$ en argent comptant seront remis.

## Inscrivez-vous dès maintenant en visitant [postel.ca/relaxez](http://postel.ca/relaxez)

\*Aucun achat requis. Le nombre de chances de gagner dépend du nombre de participants inscrits. Le concours débute le 1<sup>er</sup> juin 2007 à midi, heure de l'Est et se termine le 31 août 2007 à 23 h 59, heure de l'Est. Ceux qui désirent participer au concours doivent être des usagers inscrits de postel et être l'abonné d'un nouvel expéditeur. Le fait d'annuler son inscription ou de souscrire une seconde fois ne comptera pas pour une nouvelle inscription. Vous pouvez aussi participer en présentant un texte de 25 mots ayant comme thème : *Qu'est-ce que postel pour moi?* Les participants se voient attribuer des inscriptions additionnelles dépendant du nombre de factures qu'ils inscrivent ou du nombre de textes présentés ou les deux, selon le cas – voir le règlement complet pour des précisions. Le nombre maximum total d'inscriptions par participant est de 55. Trois tirages au sort mensuels seront effectués et, à chaque tirage, cinq cent (500) prix d'une valeur de 100 \$ chacun seront remis. Toutes les inscriptions reçues avant chacun des tirages seront acceptées à ce même tirage et aux tirages subséquents si elles n'ont rien remporté. Ce concours s'adresse uniquement aux entreprises régies par les lois fédérales et provinciales et aux particuliers majeurs résidant au Canada à condition que ces derniers ne fassent pas partie de l'administration de ce concours ni n'entretiennent de lien avec elle. La participation au concours est au risque du participant. Les participants sélectionnés devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique dans un temps donné, puis signer et retourner le formulaire d'exonération de responsabilité et la déclaration de conformité fournis par la Société canadienne des postes. D'autres modalités s'appliquent. Pour connaître toutes les précisions du concours, consultez le règlement complet en visitant le [www.postel.ca/relaxez](http://www.postel.ca/relaxez)

*Ce concours est organisé et financé par la Société canadienne des postes.*

<sup>MC</sup>Marque de commerce de la Société canadienne des postes.